

# NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/36/151  
S/14419  
27 mars 1981

ORIGINAL : FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-sixième session  
Point 58 de la liste préliminaire\*  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR  
LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-sixième année

Lettre datée du 26 mars 1981, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée le 17 mars 1981 par le Représentant permanent de la République islamique de Mauritanie (A/36/133-S/14410), lettre par laquelle il portait à votre connaissance ce qu'il considérait comme le récit des événements qui se sont déroulés en Mauritanie le 16 mars 1981, pour apporter les précisions suivantes.

La version des faits telle que relatée dans la correspondance du Représentant de la République islamique de Mauritanie comporte à l'endroit du Royaume du Maroc un certain nombre d'accusations non fondées et gratuites à l'appui desquelles le Gouvernement mauritanien n'a pas fourni la moindre preuve. Elle prête en outre à mon pays, très à la légère, des intentions amplement démenties par la sincérité, la profondeur et l'étendue des relations très amicales que le Maroc et la Mauritanie entretenaient depuis de nombreuses années.

Les rapports diplomatiques et de presse qui parviennent de Mauritanie confirment, bien au contraire, et de façon concordante, que les événements qui se sont déroulés le lundi 16 mars ont mis aux prises uniquement des factions mauritaniennes dans un climat quasi insurrectionnel.

La note mauritanienne parle elle-même de "mercenaires" mauritaniens dirigés par deux officiers mauritaniens, agissant au nom d'une organisation que le régime de Nouakchott admet comme étant purement mauritanienne et qui a d'ailleurs annoncé sa responsabilité dans l'action entreprise le 16 mars contre les autorités de Nouakchott.

\* A/36/50.

Il est utile de préciser que les deux officiers en question étaient, l'un, ancien vice-président du Conseil et l'autre, ancien ministre du Gouvernement mauritanien et qu'ils bénéficiaient de nombreux appuis dans l'armée mauritanienne et parmi les personnalités politiques du pays.

Bien que certains de ces officiers, fuyant le régime de leur pays, aient séjourné au Maroc, où le droit d'asile politique leur avait été accordé en conformité avec le droit et les coutumes internationaux et à condition qu'ils s'abstiennent de toute activité politique contre la Mauritanie, le Gouvernement marocain met au défi les autorités mauritaniennes d'apporter la moindre preuve que l'opération du 16 mars ait été menée à partir du territoire du Maroc.

L'argument très spécieux que les putschistes auraient eu l'intention de lancer un appel au Maroc pour demander une intervention militaire ne peut aucunement impliquer la responsabilité de mon pays, qui est demeuré totalement à l'écart de cette opération.

Il est à remarquer que l'opinion internationale en général et l'opinion mauritanienne en particulier ont été, durant le mois passé, soumises à une campagne tapageuse orchestrée par les autorités mauritaniennes dans le but de camoufler la détérioration continue de la situation intérieure et la désintégration en cours au sein de l'armée mauritanienne. Les responsables mauritaniens, qui étaient parfaitement conscients de cette situation et qui se sentaient débordés par le flot de contestation qui ne cessait de gonfler, ont alors essayé de cristalliser l'opinion générale autour de l'imminence d'une agression extérieure imaginaire dans l'esprit, non pas de redresser une situation qui déjà leur échappait mais de pouvoir attribuer plus facilement à une prétendue intervention étrangère la responsabilité de tout soulèvement populaire ou action de leurs forces armées qui semblaient désormais inévitables.

C'est ainsi que, bien avant les événements du 16 mars 1981, le régime mauritanien, aux prises avec des difficultés intérieures et extérieures qu'il avait d'ailleurs contribué à créer, cherchait à accuser un bouc émissaire que les moyens d'information de l'Algérie et de la Libye lui désignaient bien volontiers : c'est le Maroc qu'il fallait accabler dans le cadre de l'opération globale de déstabilisation en cours dans la région.

Le Gouvernement mauritanien s'était alors réuni le 12 mars pour "examiner" la situation et diffuser un communiqué par lequel il tentait de dégager les graves responsabilités encourues par le régime en place. Des émissaires étaient aussi envoyés à Alger, Tripoli et Bamako pour demander un soutien face à ce qui était appelé une agression imminente du Maroc contre la Mauritanie.

Cependant, il est très utile de rappeler à cette occasion que le Royaume du Maroc, qui avait entretenu pendant des mois, en territoire mauritanien, plus de 8 000 soldats des Forces armées royales dans le cadre d'un accord de défense mutuelle, qui les a retirés sur simple demande du Gouvernement mauritanien, n'a jamais interféré dans les affaires intérieures mauritaniennes ni tenté de tirer avantage de cette situation dans des buts déloyaux.

Cette conduite exceptionnelle au vu de certaines autres situations en Afrique démontre la qualité des relations que le Gouvernement marocain entretenait et souhaite toujours entretenir avec le peuple frère de Mauritanie.

Depuis que le Maroc a reconnu la République islamique de Mauritanie comme Etat indépendant et souverain, il n'a pas cessé de donner au peuple mauritanien la preuve de l'authenticité de ses sentiments désintéressés et de lui fournir des gages de son amitié et de sa solidarité, particulièrement lorsque la Mauritanie, face à l'adversité, en avait le plus cruellement besoin.

Dans cette perspective, le Gouvernement marocain a annoncé la publication prochaine d'un livre blanc sur les relations maroco-mauritaniennes et l'étendue de la coopération instaurée entre les deux pays, coopération que le Maroc attachait du prix à sauvegarder en dépit des manquements graves aux devoirs de stricte neutralité, de bon voisinage et de loyauté réciproque, auxquels les autorités mauritaniennes s'étaient engagées mais qu'elles violaient de plus en plus cyniquement sous la pression et avec l'appui de gouvernements étrangers, hostiles à son pays.

Si la Mauritanie connaît depuis le premier coup d'Etat, qui avait éliminé le Président Mokhtar Ould Daddah, une période d'instabilité notoire durant laquelle se sont succédé plusieurs putschs réussis ou avortés, parfois avec la participation reconnue de certains pays trop vite mis hors de cause, le Gouvernement du Royaume du Maroc quant à lui ne saurait être tenu pour responsable de cette situation d'instabilité regrettable qui semble se perpétuer.

Le Maroc a toujours souhaité l'existence à ses frontières d'une Mauritanie stable, libre et prospère, assurant souverainement l'inviolabilité et le respect de son intégrité territoriale, une Mauritanie qui renvoie en écho pur et sincère le profond désir du Maroc de développer et d'approfondir la coopération fructueuse déjà établie entre nos deux pays, en dépit de l'entêtement hégémonique d'autres pays voisins qui ne cessent de semer la haine et de prêcher la violence dont la Mauritanie est aujourd'hui la victime.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette lettre ainsi que ses annexes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 53 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent  
du Royaume du Maroc,

(Signé) Mehdi MRANI ZENTAR

ANNEXE I

Déclaration de M. Maati Bouabid, premier ministre et  
ministre de la justice du Maroc

Monsieur Bouabid, premier ministre, a prononcé hier en début de soirée à Marrakech, une déclaration gouvernementale :

Sa Majesté le roi Hassan II a bien voulu le charger de faire, au nom de son gouvernement, la suite des accusations fallacieuses portées par les gouvernants mauritaniens contre le Maroc après le coup d'Etat manqué survenu lundi en Mauritanie.

Voici le texte intégral de cette déclaration :

"Nous avons appris hier la nouvelle d'une tentative de coup d'Etat à Nouakchott, capitale de la République islamique de Mauritanie.

Nul n'ignore que ce n'est malheureusement pas la première fois que les officiers supérieurs mauritaniens se livrent à une lutte acharnée pour accaparer le pouvoir, et ce depuis le premier coup d'Etat qui a renversé le Président Mokhtar Ould Daddah.

Bien plus, certaines tentatives de renversement du régime en Mauritanie dont les auteurs ont été arrêtés en flagrant délit, ont été étouffées dans l'oeuf et se sont terminées par la relaxation des coupables, et par le retour à la normale des relations avec l'Etat qui en était l'instigateur. Ces relations se sont même grandement améliorées pour des raisons qui n'échappent à personne.

L'annonce de cette nouvelle tentative de coup d'Etat aurait été parfaitement anodine si elle n'avait été accompagnée de la recherche d'implication du Maroc dans ce problème purement interne en portant des accusations directes à son égard, puis en annonçant la rupture des relations diplomatiques.

Je tiens, tout d'abord, à affirmer et à proclamer ici, sur instructions de Sa Majesté le Roi et au nom de son gouvernement, que toutes les déclarations des gouvernants mauritaniens ne sont que des allégations mensongères gratuites dirigées contre notre pays, qu'elles sont dénuées de tout fondement, comme telles, nous les récusons et nous les dénonçons de même qu'il nous a été donné précédemment de récuser et de dénoncer d'autres affabulations dont le caractère fallacieux devait par la suite apparaître clairement à l'opinion publique internationale.

Je citerai ici à titre d'exemple la fable de la violation de l'espace aérien mauritanien par l'aviation marocaine et de son bombardement de la ville Nouadhibou.

Or, nul n'ignore que la politique marocaine se fonde à l'intérieur comme à l'extérieur, sur des principes constants et sur une éthique dont il ne se départit jamais, quelles que soient les circonstances, et, nous plaçons à la tête de nos règles d'éthique, l'attachement au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui.

Pour ce qui concerne la Mauritanie en particulier, nos relations bilatérales sont demeurées normales et ce depuis que nous avons reconnu cet Etat en 1969, à l'occasion de la tenue à Rabat du premier Sommet islamique.

Une crise aurait pu surgir entre les deux Etats lorsque la Mauritanie a dévoilé ses prétentions territoriales sur le Sahara, mais mon pays a tenu à éviter le différend et a préféré s'allier la Mauritanie contre le colonisateur, et, lorsque le gouvernement du Président Ould Daddah a été renversé, le Maroc aurait pu donner une interprétation extensive à l'accord de défense commune maroco-mauritanien, mais il a tenu à s'abstenir de toute intervention, conformément aux principes de son éthique.

Les relations entre les deux pays sont demeurées solides dans tous les domaines et ce, jusqu'à la signature de 'l'Accord d'Alger' entre les mercenaires du Polisario et la partie mauritanienne qui a tenté ainsi de spolier le Maroc de ses droits historiques indiscutables. Depuis lors, la Mauritanie s'est engagée dans un processus d'escalade antimarocaine.

Ce processus est passé par diverses étapes, dont la première fut la proclamation par la Mauritanie de son retrait du conflit, l'observance d'une stricte neutralité à son égard, il a ensuite connu une évolution constante pour aboutir à la participation de hauts responsables mauritaniens aux scénarios montés à Tindouf et à l'accueil de mercenaires à Nouakchott avec les honneurs officiels. Il y eut ensuite l'épisode de la création de toutes pièces du prétendu danger marocain sur la Mauritanie, épisode qui a été couronné par les graves accusations portées hier contre nous, puis par la décision de rupture des relations diplomatiques.

Quoi qu'il en soit, le Maroc a décidé d'éditer une publication qui décrira dans le détail les différents aspects de la coopération maroco-mauritanienne passée et qui donnera toutes les précisions voulues sur les énormes sacrifices consentis par mon pays au profit de son voisin et que lui a commandé sa foi dans la communauté de destin entre les deux peuples frères.

Pour en revenir à la dernière tentative de coup d'Etat, sachez que le colonel Ould Abdelkader a demandé l'asile politique au Maroc, à l'instar de nombreux autres opposants de diverses nationalités. Ce droit lui a été accordé dans le cadre des principes internationaux en vigueur et, en particulier, son engagement à ne s'adonner à aucune activité politique hostile au gouvernement de son pays.

Vous ignorez peut-être que le Gouvernement mauritanien avait demandé aux autorités marocaines l'extradition du colonel Abdellkader, mais cette demande avait été rejetée du fait que l'intéressé n'avait, en aucune manière, enfreint à son engagement.

Nous défions d'ailleurs les gouvernants de Nouakchott de faire état d'un quelconque tract ou communiqué publié par Ould Abdellkader au Maroc, de même que nous les défions d'apporter la moindre preuve que les putschistes ont agi à partir du territoire marocain, et, vous savez que même feu le président Bourdienne n'avait jamais osé nous demander l'extradition d'un de ses opposants, que ce soit lorsque les relations marocaines étaient à leur apogée ou à leur pire moment.

Il va de soi que la campagne de dénigrement menée tambour battant par les adversaires du Maroc, auxquels la Mauritanie vient de se joindre, s'amplifie à la suite des succès éclatants remportés par le Maroc, aussi bien sur le champ de bataille que dans le domaine diplomatique. En effet, après que les Forces armées royales soient devenues le maître incontesté du terrain, tel point que toute opération tentée par les mercenaires s'avère une opération suicide, voici que les représentants de l'Europe au sein de leur parlement remettent le problème dans son véritable contexte en tant que différend bilatéral maroco-algérien.

Il est évident que l'un des objectifs de cette campagne est la recherche d'un regain de sympathie au sein de l'opinion publique internationale en présentant le Maroc sous l'aspect de l'agresseur, en vue de redorer le blason de nos adversaires après que leurs mensonges aient été mis à nu. Mais, les tentatives seront toutes vouées à l'échec, car l'opinion publique internationale ne se laissera pas bernier par des grossières manoeuvres.

Face aux agissements irresponsables des gouvernants mauritaniens, et face à leur mauvaise foi flagrante, il est une seule chose que nous regrettons profondément, ce sont les répercussions négatives que cette attitude inconsidérée ne manquera pas d'avoir sur les peuples marocain et mauritanien frères qu'unissent tant de liens humains, religieux, linguistiques et culturels. A cet égard, je ne puis qu'affirmer que les gouvernants mauritaniens et ceux qui les manipulent portent seuls l'entière responsabilité de la dégradation de la situation dans la région et de tous les développements qui en découleront dans l'avenir.

Nul ne peut nier que le Maroc a fait preuve de beaucoup de patience et de suffisamment de sagesse et de calme face aux multiples provocations, et ce, afin de préserver autant que faire se peut, les liens de bon voisinage et de sauvegarder, dans toute la mesure du possible, l'avenir des relations fraternelles entre les peuples marocain et mauritanien."

ANNEXE II

Télégramme daté du 25 mars 1981, adressé à M. Sid Ahmed Ould Bneijara, premier ministre de la Mauritanie, par M. Maati Bouabid, premier ministre et ministre de la justice du Maroc

M. Maati Bouabid, premier ministre et ministre de la justice du Gouvernement du Royaume du Maroc, a adressé le 25 mars le télégramme suivant à M. Sid Ahmed Ould Bneijara, premier ministre de la République islamique de Mauritanie :

"Monsieur le Premier Ministre,

La localité de Gueltat Zemmour, située à proximité de la frontière maroco-mauritanienne a fait l'objet d'une attaque le 24 mars courant, à 6 heures du matin, par une colonne de mercenaires dont le nombre a été estimé à 3 000 hommes.

Les renseignements dont nous disposons nous permettent d'affirmer sans risque d'erreur que les assaillants ont franchi la frontière mauritanienne, prenant leur départ à partir de la localité de Bir Hoghrein, située en territoire mauritanien.

Cette attaque avait été précédée par une campagne tendancieuse dirigée de Nouakchott contre le Royaume du Maroc. Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi avait, en son temps, dénoncé toutes ces calomnies et toutes ces allégations mensongères attirant l'attention de l'opinion internationale sur le véritable complot qui se tramait dans le Nord-Ouest africain et qui n'avait pour but que la déstabilisation de la région.

Les événements du 24 mars sont venus corroborer le point de vue de mon pays et démontrer que le Gouvernement mauritanien s'est écarté de sa position maintes fois réitérée et par lui notifiée, tant à l'ONU qu'à l'OUA, d'observer une stricte neutralité dans le conflit du Nord-Ouest africain.

Cette situation nouvelle ainsi créée dans nos rapports est d'une extrême gravité. En sus, elle dément formellement les déclarations que vous aviez faites à Sa Majesté le Roi lors de votre réunion à Taïef en présence de M. Sekou Touré, président de la République de Guinée.

Le Maroc, qui entend exercer son droit naturel de légitime défense, ne restera pas inactif. Il déploiera tous les moyens légaux en sa possession pour assurer la sauvegarde de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Nous osons espérer que vous mesurerez les conséquences d'une éventuelle collusion de la Mauritanie avec les bandes de mercenaires et que vous saurez en tirer les conclusions et les responsabilités qui en découlent avant qu'il ne soit trop tard.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma parfaite considération."

